

Travaux de l'élevage canin et félin

RNCP15509 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	BPA — Brevet professionnel agricole
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	42002
Code(s) ROME	A1408
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
BOUGAINVILLE	197714363 00011	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DES COMBRAILLES	196312235 00019	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE BAR LE DUC	195507520 00011	Former et organiser l'évaluation
MAISON FAMILIALE RURALE EDUC ORIENTATION	323529354 00017	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein d'un élevage canin ou félin, dans le respect des différentes normes, de la réglementation en vigueur et du bien-être animal. Il s'occupe des animaux, les nourrit, les surveille, les soigne, pratique l'éducation de base et nettoie et entretient les bâtiments et installations de l'élevage. Il accueille la clientèle et fait découvrir les animaux de l'élevage, en préalable à la vente.

Le développement des prestations de services dans les entreprises d'élevage canin ou félin peut l'amener à participer à des activités annexes : toilettage, dressage, éducation, pension, vente d'accessoires...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Unités capitalisables générales

UC G1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

UC G2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

UC G3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de

l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Unités capitalisables d'option

UC O1 : Présenter les composantes et le fonctionnement du processus d'élevage dans une perspective de durabilité

UC O2 : Organiser son travail dans une perspective de sécurité

Unités capitalisables de la spécialité Travaux de l'élevage canin et félin

UC S1 : Mettre en oeuvre les travaux liés à l'alimentation, la reproduction et aux soins des chiens et des chats dans le respect de la sécurité et du bien-être animal

UC S2 : Mettre en oeuvre les interventions liées aux manipulations, à l'éducation des chiens et des chats et à la promotion de l'élevage dans le respect de la sécurité et du bien-être animal

UC S3 : Réaliser les travaux liés à l'utilisation et à la maintenance des locaux, matériels et installations de l'élevage canin et félin dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement

Unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi

UCARE 1et 2 : objectifs à élaborer par le centre de formation habilité

Blocs de compétences

RNCP15509BC01 — UCG1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Communiquer oralement et à l'écrit dans les situations de la vie professionnelle et sociale
- Utiliser des techniques de collecte et de traitement de l'information
- Traiter des données mathématiques simples pour résoudre des situations ou problèmes de la vie professionnelle
- Utiliser les outils informatiques et de télécommunication courants de la vie professionnelle et sociale

RNCP15509BC02 — UCG2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Mobiliser des règles de droit du travail pour en garantir leur respect
- Mobiliser des connaissances relatives à la protection sociale pour garantir ses droits
- Mobiliser des connaissances élémentaires de gestion pour une meilleure compréhension de son activité professionnelle
- Identifier les principaux acteurs et leurs attentes pour situer son activité dans son environnement économique, social et territorial

RNCP15509BC03 — UCG3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en oeuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de durabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Mobiliser des connaissances pour appréhender l'impact environnemental des pratiques professionnelles
- Mobiliser des connaissances pour prévenir les risques et préserver la santé humaine

RNCP15509BC04 — UCP4 : Présenter les composantes et le fonctionnement du processus d'élevage dans une perspective de durabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Présenter les principales caractéristiques zootechniques des animaux impliqués dans le processus de production
- Expliquer les principales étapes du processus de production
- Présenter les matériels et équipements utilisés dans le processus de production
- Présenter les principales données techniques et économiques d'une production
- Identifier des pratiques professionnelles cohérentes avec une perspective de durabilité

RNCP15509BC05 — UCP5 : Organiser son travail dans une perspective de sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Identifier le travail à réaliser à partir des consignes reçus
- Identifier les principaux risques, règles de sécurité et mesures de prévention liés au travail et à l'utilisation de matériels et équipements
- Organiser les activités en fonction des objectifs et des contraintes
- Réaliser les enregistrements liés aux activités
- Rendre compte du travail réalisé

RNCP15509BC06 — UCP6 : Mettre en oeuvre les travaux liés à l'alimentation, la reproduction et aux soins des chiens et des chats dans le respect de la sécurité et du bien-être animal

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Alimenter les animaux de l'élevage en respectant les principes d'hygiène
- Réaliser les opérations liées à la reproduction des chiens et des chats
- Réaliser les opérations liées à l'hygiène et à la santé des animaux de l'élevage
- Réagir à une situation qui nécessite une régulation

RNCP15509BC07 — UCP7 : Mettre en oeuvre les interventions liées aux manipulations, à l'éducation des chiens et des chats et à la promotion de l'élevage dans le respect de la sécurité et du bien-être animal

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Réaliser des opérations d'approche, de contention et de déplacement de l'animal
- Réaliser des exercices de socialisation, d'éducation et de maintien en condition des animaux
- Réaliser les opérations liées à la promotion de l'élevage et à la vente des animaux
- Réagir à une situation qui nécessite une régulation

RNCP15509BC08 — UCP8 : Réaliser les travaux liés à l'utilisation et à la maintenance des locaux, matériels et installations de l'élevage canin et félin dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Réaliser les opérations de nettoyage et de désinfection des locaux
- Réaliser les opérations d'utilisation, d'entretien et de maintenance des matériels, des locaux et des installations
- Participer aux travaux d'aménagement des locaux et des installations
- Réagir à une situation qui nécessite une régulation

RNCP15509BC09 — UCARE1 : Unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'UCARE correspond à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

RNCP15509BC10 — UCARE2 : Unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'UCARE correspond à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans un élevage de chien ou de chat "dont l'activité consiste à détenir des femelles reproductrices et donnant lieu à la vente d'au moins deux portées par an" (définition légale). Un petit élevage correspond à moins de 10 chiens ou chats sevrés et un grand élevage comprend plus de 50 animaux.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Garçon de chenil, aide/ouvrier/ouvrier qualifié d'élevage canin ou félin

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, il peut s'adjoindre à titre consultatif des experts spécialisés. Les membres du jury et leurs suppléants sont choisis paritairemment parmi :

- des membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont la moitié au moins doit relever de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
- des professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du brevet professionnel agricole, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 124 €
Selon la branche	5 920 € – 6 759 €
Prise en charge	Branches concernées
6 124 €	Valeur par défaut · 209 branches
6 067 €	CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
6 759 €	CPNE des fleuristes, de la vente et des services des animaux familiers
5 920 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
Date de dernière délivrance possible	01/01/2027

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15509/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 07/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	733
Montant total engagé	681 075 €
Coût moyen par dossier	929 €
Durée moyenne	55 h
Période	01/2020 – 07/2021
France compétences	98 %
Reste à charge titulaire	1 %
France Travail	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.